



N/Réf.:PS/JE/2017.60

Hégenheim, 2 juin 2017

Madame Françoise NYSSSEN
Ministre de la Culture
182, rue Saint-Honoré
75001 Paris

**PATRICIA
SCHILLINGER**

SÉNATEUR
DU HAUT-RHIN

SECRETAIRE DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES
EUROPEENNES

MEMBRE DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES
SOCIALES

Madame la Ministre,

A l'occasion de votre nomination en tant que Ministre en charge de la Culture, je vous adresse mes félicitations les plus sincères.

Je tiens à vous assurer de mon plein et entier soutien et vous témoigne, ainsi qu'au Gouvernement, toute ma confiance pour tenir les engagements pris par le Président de la République et ainsi, parvenir à moderniser la France et améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans les missions difficiles qui vous reviennent.

Je voudrais profiter de ce courrier pour d'ores et déjà attirer votre attention sur deux dossier qui concernent ma région et que vous aurez sûrement très prochainement à aborder dans le cadre de vos nouvelles fonctions. Il s'agit d'une part de la diffusion de programmes radiophoniques en dialecte alsacien par les radios de service public et, d'autre part, du temps d'émission laissé aux rédactions locales de France Bleu.

Concernant la diffusion des programmes radiophoniques en dialecte alsacien, je souhaite d'abord vous rappeler que France Bleu disposait de deux fréquences de diffusion en Alsace : France Bleu Alsace et France Bleu Elsass, héritières de radios diffusant en français et en alsacien depuis 1930. Plus précisément, France Bleu Elsass diffuse une programmation auto-produite en dialecte alsacien de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, le reste de la programmation étant commune avec France Bleu Alsace.

Depuis le 1er janvier 2016 et suite aux restructurations menées par la maison-mère Radio France, France Bleue Elsass, comme toutes les radios diffusées en ondes moyennes, a perdu sa fréquence de diffusion et n'est plus retransmise que par internet sur le format webradio.

BUREAU PARLEMENTAIRE
1, RUE DE HAGENTHAL 68220 HÉGENHEIM

Tél : 03.89.67.02.01 - Fax : 03.89.70.09.31 - Courriel : p.schillinger@patricia-schillinger.com

Site : www.patricia-schillinger.com



Ce changement a entraîné une vague de mécontentement des auditeurs, principalement des personnes âgées dialectophones qui ne constituent pas le public le plus informé et le plus à même de s'adapter aux nouvelles pratiques numériques.

Consciente de ce problème, l'ancienne direction régionale de France Bleu s'est engagée à fournir une fréquence de Radio Numérique Terrestre (RNT) à France Bleu Elsass dans les meilleurs délais. Or, au mois de décembre 2016, France Bleu n'a déposé de demande de fréquence RNT auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) que pour les radios FIP, Mouv' et RFI. Si la nouvelle direction régionale a augmenté d'une heure journalière le temps d'antenne des programmes en dialecte alsacien, l'absence de fréquence RNT rend très incertain l'avenir de France Bleu Elsass.

Aussi, dans l'hypothèse d'un prochain appel à candidature du CSA auprès des diffuseurs radios pour l'attribution de nouvelles fréquences RNT sur l'Est de la France, il serait souhaitable que le Ministère de la Culture préempte, comme elle l'a fait pour les radios FIP, Mouv' et RFI, de nouvelles fréquences pour les anciennes radios diffusées en ondes moyennes. Cela répondrait à la fois à la demande d'un auditoire fidèle et aux missions de service de la radio publique.

A défaut, je vous demanderais de soutenir avec bienveillance toute demande déposée par France Bleu Elsass afin de se voir attribuer une nouvelle fréquence d'émission.

* * * * *

Concernant la part de programmes produits et diffusés par les antennes locales de France Bleu, vous n'êtes pas sans savoir que la projet de grille de rentrée 2017-2018 a provoqué de vives réactions au sein des personnels de ces radios.

Ce projet qui vise à diminuer le temps consacré aux programmes quotidiens régionaux (créneaux de 8h45-9h30 et 14h-16h) par la diffusion d'une programmation centrée autour de personnalités nationales risque d'avoir un impact lourd auprès des auditeurs souhaitant trouver, sur les radios de services publics, une programmation locale parlant de leur département, de leur région et de ses habitants.

Si ce projet rentre dans le cadre d'une rationalisation des dépenses des radios publiques, je considère néanmoins que leur rôle est d'être le miroir fidèle de la richesse des territoires français et de leur expression auprès du plus grand nombre.



Aussi, je vous demande de bien vouloir renseigner davantage le projet de grille de rentrée de France Bleu et de préserver au maximum la part consacrée aux antennes locales auprès de leurs auditeurs.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Patricia SCHILLINGER